

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

La séance débute à 18h30

Participants : Mme Marguerie et M. Grandvillemin, représentants de la mairie de Hanches , Mmes et Mrs les représentants de parents d'élèves , Mmes et Mr les enseignants, Mme Thénault, directrice du centre de loisirs et du restaurant scolaire, Mme Bientz, directrice du groupe scolaire.

Excusés : Mme Ferant IEN

Non excusés : /

L'ECOLE

Le conseil d'école, ses membres, son rôle

Les enseignants et les parents d'élèves se présentent lors d'un tour de table. Mme Bientz rappelle que seuls les titulaires votent pour le règlement intérieur.

Le compte-rendu de conseil d'école

Le compte-rendu sera visible dans le panneau d'affichage devant l'école. Il sera également mis en ligne sur Beneylu Ecole.

Les effectifs des classes

L'effectif total est de 278 élèves : 174 élèves en élémentaire, 104 élèves en maternelle.

PS	PS-MS	MS-GS	MS-GS	
26	26	26	26	
CP	CP-CE1	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1
24	23	25	25	25
CE2-CM1	CM2			
25	27			

Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

Mme Bientz propose la lecture du règlement intérieur et la modification de certains paragraphes (horaires, Beneylu School, jouets,...)Après corrections, le conseil d'école vote le règlement à l'unanimité.

QUESTIONS A LA MAIRIE

PPMS

L'alerte incendie a eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Les temps d'évacuation sont corrects.

Une alerte intrusion a eu lieu le mardi 6 novembre. L'alerte intrusion se solde par un échec. Les essais de l'alarme avaient été faits durant les vacances sans la présence des enfants. Elle était alors audible. Ce qui n'est plus le cas lorsque les élèves sont présents. Certaines classes éloignées des haut-parleurs n'ont donc pas entendu l'alarme.

Une nouvelle alerte est programmée avec l'utilisation du téléphone portable pour prévenir les enseignants le 12/11/2018.

M. Grandvillemin contactera le prestataire en vue d'améliorer le système d'alarme.

Elections conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes est reconduit cette année. Le projet de parcours de santé sera repris. Son emplacement a été modifié. Initialement prévu à la Prairie ou le long de la Drouette, il sera situé près du pont des Soupirs. Un projet de nettoyage de la commune sera également mis en place.

Les enfants de CM1 élus l'an passé peuvent reconduire leur mandat. Une nouvelle élection aura lieu la semaine de 12 au 16 novembre. Seule une élève de CM2 a choisi de ne pas reconduire son mandat : les élections permettront de choisir 5 conseillers municipaux jeunes en CM1 et 2 en CM2.

Piscine

Lors du dernier conseil d'école, une demande a été faite pour un crédit car pour les séances de piscine. A l'heure actuelle, il n'est pas accordé. Il est effectivement déjà inclus dans les crédits de transports. Cependant, les crédits car n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années, cela peut donc amener à augmenter le budget car et donc créer un budget pour le transport à la piscine.

Mme Bientz souligne l'augmentation des tarifs du car. Elle précise aussi que l'estimation des coûts n'est pas encore définitive.

Mme Marguerie demande si une solution ne pourrait pas être trouvée avec une autre école. Cela semble difficile.

Mme Clot propose l'achat d'un car communal. Cela n'est pas envisagé.

VPI

Toutes les classes de l'école élémentaire ont bénéficié de l'installation d'un VPI. Durant les congés de printemps, les anciens vidéos projecteurs seront installés en maternelle.

M. Grandvillemin en profite pour préciser que les demandes de travaux doivent être transmises 3 semaines avant les vacances afin que les services municipaux puissent s'organiser.

Participation à la fête des Poilus

La commune a apprécié la participation du Centre de loisirs et de l'école pour la fête des Poilus. Cette fête a été une réussite. M. Grandvillemin remercie également Mme Marguerie, qui remercie à son tour tous les participants.

Cette manifestation a permis de dégager un petit bénéfice. Un don a pu être fait à l'école et au Centre de loisirs.

- Ramassage scolaire

La compagnie de bus n'a pas affrété le car prévu en début d'année, ce qui a impliqué un manque de place dans le car. La mairie a pris en charge les enfants restés sans transport et les a raccompagnés chez eux. Une solution a par la suite été trouvée avec une rotation de petits et de grands cars.

Au niveau des horaires, Mme Bientz souligne qu'il n'est pas possible de s'organiser pour que les enfants soient dans le car à 16h30. Les enfants ne sont plus sous la surveillance des enseignants avec de telles contraintes, notamment de 16h25 à 16h30. M. Grandvillemin va contacter le responsable des transports pour reculer l'heure à laquelle les enfants doivent être dans le car.

En dessous de 3 km, il n'y a pas de gratuité pour les transports. Mme Menet souligne qu'il n'y a pas d'accès sécurisé jusqu'à l'école (absence de trottoirs). M. Grandvillemin répond que cela n'entre pas en ligne de compte et que seul le kilométrage compte.

M. Lahaye souhaite savoir si le tarif est établi avant d'avoir le nombre d'inscrits et si le tarif du transporteur est établi par car ou par enfant. Un échange entre les parents et les représentants de la Mairie a lieu. Mme Leprêtre s'interroge sur l'éventualité que le car soit plein se reproduise. M. Grandvillemin ne réfute pas cette possibilité mais pense que cela ne devrait plus arriver du fait notamment que les cours de sport ont repris dès la deuxième semaine après la rentrée. Mme Lobry souligne toutefois que le transporteur encaisse les cotisations mais n'est pas toujours apte à fournir le service.

Mme Bricout s'interroge sur les cartes magnétiques. Elles devaient être envoyées durant les vacances. L'affaire suit son cours mais il semblerait que finalement les cartes ne seront pas nécessaires.

Mme Leprêtre souhaite savoir si la vérification de l'identité des personnes cherchant les enfants au car est obligatoire. Cela n'est pas le cas, seule la présence d'un adulte est obligatoire pour les élèves de l'école maternelle.

Restaurant scolaire

Beaucoup d'élèves de l'école maternelle mangent à l'école. L'effectif est énorme. Cela complique l'organisation du restaurant scolaire d'autant plus que les élèves de l'école maternelle finissent dorénavant à la même heure que les élèves de l'école élémentaire. Le premier tour (la maternelle et une partie des CP) est très long et retarde le second tour. Mme Thénault souligne qu'elle n'est pas satisfaite de la

prestation qu'elle offre car le second tour doit manger très rapidement. Cela a été rendu plus problématique encore par la mise en place des APC.

Le PPMS du restaurant scolaire sera fait ultérieurement.

Mme Millet souhaite savoir quelle solution peut être apportée. Il n'y a pas vraiment de solution pour l'instant selon Mme Thénault. Une heure de surveillance supplémentaire a été octroyée. Elle précise par ailleurs que les inscrits exceptionnels ne pourront peut-être pas s'inscrire pour le repas de Noël. Mme Rousseau dit que certains parents ont un planning qui est parfois amené à changer et que si l'inscription pouvait se faire plus tardivement, cela permettrait peut-être de dégorger un peu les présences. L'inscription se fait un mois à l'avance pour l'instant. Cela sera difficilement changeable.

Le problème sera amplifié avec les nouvelles constructions prévues d'ici deux ans.

Concernant les commissions de restauration, les parents ne peuvent pas participer. Cela est fait réglementairement.

Mme Thénault précise que les parents peuvent par contre venir aux commissions de menus. La prochaine a lieu le 17 décembre. D'autre part, Mme Thénault fait preuve d'adaptation par rapport aux observations faites durant les repas.

Mme Leprêtre demande si la mairie compte augmenter sa participation pour les repas. La participation est déjà très importante (plus de la moitié du prix), aucune augmentation n'est à l'ordre du jour.

Places au dortoir

Les dortoirs des petites sections sont pleins. Les ATSEMs souhaitent trouver une autre solution que celle actuellement mise en place. Mme Bientz abordera le problème avec Mme l'inspectrice de l'Education Nationale, d'autant plus que l'école deviendra obligatoire à partir de 3 ans à compter de l'an prochain. L'école et la mairie recherche une solution.

Aménagement pour handicapés

Les enseignantes de maternelle ont mis en avant la dangerosité des bordures du nouvel aménagement dans leur cour. M. Grandvillemin précise qu'il n'est pas totalement achevé et qu'une sécurisation supplémentaire avec des rampes sera faite ultérieurement.

Le résultat est globalement très positif hormis ce point.

Portail

Le code sera changé car cela fait plusieurs années qu'il est en place et connu d'une grande partie de la population. Les parents des enfants du centre de Loisirs seront prévenus.

Nous rappelons aux parents qu'il est nécessaire de fermer le portail après leur passage. Trop souvent il reste ouvert le matin, le midi ou le soir.

L'ÉCOLE

OCCE

Mme Bientz rappelle que la comptabilité est consultable dans son bureau.

Le solde est d'environ 20.000 euros.

Mme Rousseau souhaite savoir si le budget est fait de septembre à septembre. Mme Bientz lui répond qu'un bilan est arrêté au 31 août mais que la coopérative ne pourrait pas être à zéro au premier septembre car nous avons toujours des dépenses. Exemple la sortie qui a eu lieu au mois d'octobre pour la classe de PSMS et de CE1CE2, les différents abonnements...

Kermesse : Elle a rapporté 2950€

Il a été décidé sur proposition de Mme Bientz d'attribuer 800 euros par classe avec une dotation supplémentaire pour le séjour de classes découverte des CM2.

Concernant la coopérative de classe, elle est de 16,50 euros par enfant (moyenne par rapport à la participation des parents qui est de 4589).

Projets et sorties pédagogiques

9 octobre 2018 : cueillette d'Imbernais pour les PS-MS de Mme Clot et les CE1-CE2 de Mme Loizeau. Sortie très enrichissante car les CE1-CE2 ont été tuteurs des petits.

15-17 octobre 2018 : séjour à la ferme pour les MS et les GS de Mmes Chuberre-Dodé et Ghali. Un très bon retour de la part des enseignants, des enfants et des parents.

Lundi 17 décembre 2018 : spectacle de Noël pour les maternelles et CP.

20 au 24 mai 2019 : séjour à Chamonix sur le thème du réchauffement climatique pour les 27 CM2 de Mmes Ebel et Beauvy. Cela implique un coût très important pour les transports. Mme Ebel a fait appel à la Trousse à projet qui a permis de récolter 1700 euros. Elle remercie tous les donateurs ainsi que les parents qui se sont investis dans la vente de gâteaux. La fourchette de participation des parents reste de 300 à 325 euros par enfant. Des actions vont peut-être encore être mises en place.

CE1 et CE1-CE2 : musique à l'école, financée par la Mairie.

CE2-CM1 de Mmes Beauvy et Lalande : animation volley financée par l'OCCE.

Les classes maternelles et élémentaires ont développé un projet de correspondance avec des écoles UNESCO à travers le monde : Canada, Guadeloupe Brésil, Madagascar, HongKong... Ce projet s'inscrit dans le thème retenu pour la rencontre académique des écoles UNESCO du 3 mai 2019.

Calendrier des différentes manifestations

Vendredi 14 décembre 2018 : soirée jeux et chants de Noël à l'école.

Vendredi 5 avril 2019: Carnaval.

Vendredi 3 mai : rencontre académique des Ecoles Unesco (185 élèves pour 11 établissements présents, de la maternelle au lycée professionnel.

Samedi 15 juin 2019 : kermesse.

Dimanche 23 juin au 3 juillet : visite des correspondants hongkongais.

Prochains conseils d'école : 26 février 2019, 27 juin 2019.

LES ASSOCIATIONS

Rythmes scolaires

Un bilan est fait par rapport au changement de rythmes scolaires.

En maternelle, les enseignantes notent des bienfaits (enfants moins fatigués, plus d'activités les après-midi).

En élémentaire, le bilan est plus mitigé. Les journées sont longues. Le mercredi matin, il y avait la possibilité de faire des activités différentes.

BCD élémentaire et maternelle

Des achats vont être faits par les enseignants. Les parents peuvent également faire don des livres dont ils n'ont plus l'utilité. De même des parents peuvent être volontaires pour couvrir les livres ou ranger les bibliothèques.

Prévention violence

Vu le contexte actuel et notamment les problèmes de harcèlement, les parents d'élèves souhaitent savoir quelle est la réponse apportée par les enseignants.

Les CM1 bénéficieront d'une prévention par l'infirmière scolaire. Dans certaines classes, des conseils d'élèves sont mis en place.

Il y a peu de violence dans l'école car l'équipe est une équipe à l'écoute, avec une grande relation entre les enseignants et les animateurs du centre de loisirs. Mme Thénault rappelle aussi l'importance du rôle des parents dans cette prévention.

La plupart des élèves se connaît depuis la petite section. Cela crée un esprit de cohésion, qui perdure jusqu'au collège.

Mobilier spécifique

Deux tables spécifiques ont été achetées par la mairie.

Peinture et mobilier classe Angélique et Virginie

La classe de petite section de Virginie Caulier aurait besoin d'être repeinte. Le mobilier de cette classe ainsi que celle d'Angélique Ghali serait en partie à remplacer

Fin de la réunion à 21h30

V. Bientz - directrice